Cette communication publicitaire est exclusivement destinée aux clients professionnels en France et en Suisse, merci de ne pas redistribuer. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

A partir de 31 octobre 2026

Invesco EUR AT1 CoCo Bond UCITS ETF USD Hdg Acc

EATU

Objectif du fonds

Invesco EUR AT1 CoCo Bond UCITS ETF USD Hdg Acc vise à fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de rendement total de l'Indice iBoxx EUR Contingent Convertible Liquid Developed Market AT1 (8% Issuer Cap) (l'« Indice de référence »), moins les frais. Le fonds distribue des dividendes sur une base trimestrielle. Afin de minimiser l'exposition aux fluctuations du taux de change entre l'EUR et le USD, la catégorie d'actions couverte en USD effectue des opérations de change.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Informations sur les ETF

Date de lancement du fonds	20 janvier 2026
Date de lancement de la classe d'actions	20 janvier 2026
Frais courants [1]	0,39% p.a.
Devise de base du fonds	EUR
Devise de la classe d'actions	USD
Devise couverte	Oui
Indice	iBoxx EUR Contingent Convertible Liquid Developed Markets AT1 (8% Issuer Cap) Index (EUR)
Devise de l'Indice	EUR
Ticker Bloomberg de l'indice	IBXXCAD2
Méthode de réplication	Physique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets IV ICAV
Gestionnaire d'investissements	Invesco Capital Management LLC
Dépositaire	The Bank of New York Mellon SA/NV
Domicile	Irlande
Traitement des dividende	Accumulation
Code ISIN	IE000WQJ37B1
WKN	A41UCT
VALOR	150649331
SEDOL	BVBJCZ1
Ticker Bloomberg	EATU LN
Actif sous gestion	USD 75,76m
NAV par action	USD 5,15
Actions en circulation	86.352
Classification SFDR	Article 8

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

[1] Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts.

Risques d'investissement

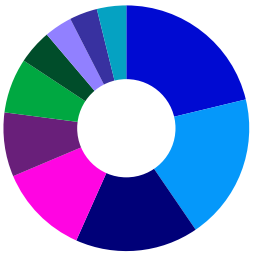
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux. La solvabilité de la dette à laquelle le Fonds est exposé peut s'affaiblir et entraîner des fluctuations de sa valeur. Rien ne garantit que les émetteurs de titres de créance rembourseront les intérêts et le capital à la date de rachat. Le risque est plus élevé lorsque le Fonds est exposé à des titres de créance à rendement élevé. Les fluctuations des taux d'intérêt se répercuteront sur la valeur du fonds. Le Fonds peut être exposé au risque que l'emprunteur manque à son obligation de restituer les titres à la fin de la période de prêt et de ne pas être en mesure de vendre la garantie qui lui a été fournie si l'emprunteur fait défaut. Le Fonds a l'intention d'investir dans des titres d'émetteurs qui gèrent mieux leur exposition aux risques ESG que leurs pairs. Cela peut avoir une incidence sur l'exposition du Fonds à certains émetteurs et l'amener à renoncer à certaines opportunités d'investissement. Le Fonds peut avoir un rendement différent de celui d'autres fonds, y compris un rendement inférieur à celui d'autres fonds qui ne cherchent pas à investir dans des titres d'émetteurs en fonction de leur notation ESG. Le fonds peut être concentré dans une région ou un secteur précis, ou être exposé à un nombre limité de positions, ce qui pourrait entraîner des fluctuations plus importantes de sa valeur que pour un fonds plus diversifié. La couverture du risque de change entre la devise de référence du Fonds et la devise de la catégorie d'actions peut ne pas éliminer complètement le risque de change entre ces deux devises et peut affecter la performance de la catégorie d'actions. Le Fonds investit dans des obligations convertibles conditionnelles, un type de titre de créance d'entreprise qui peut être converti en action ou peut subir une réduction de valeur sur le principal en cas de survenance d'un événement prédéterminé. En pareil cas, le Fonds pourrait subir une moins-value. Parmi les autres risques notables figurent le risque de défaut.

A propos de l'indice

L'Indice de référence est conçu pour refléter la performance des obligations de capital de catégorie 1 additionnelle (« AT1 ») libellées en EUR émises par des banques de marchés développés. Les obligations assimilées à des fonds propres (AT1) constituent une catégorie spécifique d'obligations contingentes convertibles émises par les banques qui remplissent les conditions requises pour être considérées comme des fonds propres réglementaires dans le cadre de Bâle III. Les titres qui composent l'Indice de référence doivent avoir une notation de crédit au moins égale à B ainsi qu'un encours nominal d'au moins 500 millions EUR. L'Indice de référence applique des critères de sélection fondés sur l'implication dans certaines activités et tous les émetteurs doivent satisfaire aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Invesco EUR AT1 CoCo Bond UCITS ETF USD Hdg Acc a été lancé le 20 janvier 2026. Les informations de performances seront disponibles après le 20 janvier 2027.

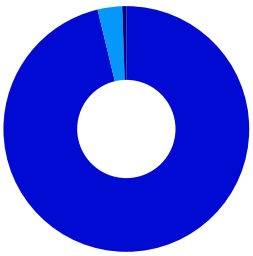
Allocation géographique (%)



Espagne	21,2
Italie	19,2
France	16,2
Allemagne	12,0
Pays-Bas	8,4
L'Autriche	7,2
Belgique	4,5
Royaume-Uni	3,7
Irlande	3,7
Autres	3,9

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Allocation sectorielle (%)



Les institutions financières	96,2
Lié au gouvernement	3,2
Liquidités et/ou dérivés	0,5

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Veuillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Top expositions (%)

(Total des positions: 98)

Nom	Coupon	Échéance	Poids
Banco Santander SA VAR 20/08/75	7,00	20 août 2175	2,16
Barclays PLC VAR 15/12/74	6,13	15 déc. 2174	1,91
BNP Paribas SA VAR 11/06/75	7,38	11 juin 2175	1,88
Credit Agricole SA VAR 23/03/75	5,88	23 mars 2175	1,82
Credit Agricole SA VAR 23/03/75	6,50	23 mars 2175	1,80
Banco Santander SA VAR 02/10/75	6,00	02 oct. 2175	1,77
HSBC Holdings PLC VAR 04/01/75	4,75	04 janv. 2175	1,76
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA VAR 21/09/75	8,38	21 sept. 2175	1,56
BNP Paribas SA VAR 06/06/75	6,88	06 juin 2175	1,55
UniCredit SpA VAR 03/06/75	5,63	03 juin 2175	1,53

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Notations de crédit (%)	
BBB	43,16
BB	55,46
B	0,85
Liquidités et/ou dérivés	0,53

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Échéance (%)	
20 ans et plus	99,47
Liquidités et/ou dérivés	0,53

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux investisseurs professionnels en France et en Suisse. Elle n'est pas destinée et ne doit pas être distribuée au public.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invesco.com/ie-manco/en/home.html. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

L'indice de référence est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses filiales (« SPDJI ») et son utilisation a été autorisée par le Fonds. S&P®, S&P 500®, SPX®, SPY®, US 500™, The 500™, iBoxx®, iTraxx® et CDX® sont des marques commerciales de S&P Global, Inc. ou de ses filiales (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones ») ; ces marques commerciales ont été concédées sous licence à SPDJI et sous-licenciées à certaines fins par le Fonds. Le Fonds n'est ni sponsorisé ni vendu par SPDJI, Dow Jones, S&P ou leurs filiales respectives, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'assume de responsabilité pour les erreurs, omissions ou interruptions de l'indice de référence.

Le rendement indiqué est exprimé en % par an de la valeur liquidative actuelle du fonds. Il s'agit d'une estimation pour les 12 prochains mois, en supposant que le portefeuille du fonds reste inchangé et qu'il n'y a pas de défauts ou de reports de paiements de coupons ou de remboursements de capital. Le rendement n'est pas garanti. Ils ne reflètent pas non plus les frais. Les investisseurs peuvent être assujettis à l'impôt sur les distributions.

Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consultez le prospectus à jour.

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à:
https://www.invescomanagementcompany.ie/dub-manco

L'offre du Fonds en Suisse s'adresse à des investisseurs qualifiés au sens de l'article 10 CISA. Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés, les rapports financiers et les statuts de la société peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irlande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, 4th Floor, The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irelande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

Glossaire

Obligations convertibles contingentes AT1: Les obligations de capital additionnel de catégorie 1 (AT1) sont des titres émis par les banques qui contribuent au montant total de capital requis à des fins réglementaires. Elles ont un seuil de déclenchement prédéfini, ce qui signifie qu'elles seront automatiquement converties en actions ou en espèces pour ramener le capital au-dessus du minimum réglementaire si le capital de l'émetteur tombe en dessous de ce niveau.

Indice de référence: Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

Rendement de la distribution: Le rendement des distributions est une mesure des flux de trésorerie versés. Il s'agit de la somme des distributions sur 12 mois divisée par la Net Asset Value (NAV) du fonds.

Duration effective: La durée effective est une mesure de l'impact potentiel sur le prix d'une obligation (ou d'un portefeuille d'obligations) d'une variation de 1% des taux d'intérêt, toutes échéances confondues. Cette mesure prend en compte les changements possibles dans les flux de trésorerie attendus des obligations avec une option intégrée (par exemple, le droit de l'émetteur de l'obligation de rembourser les obligations à un prix prédéterminé à certaines dates) en raison de la variation de 1% des taux d'intérêt.

ESG: Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, c'est-à-dire les 3 facteurs clés d'évaluation de la durabilité et de l'impact sociétal d'une entreprise.

ETF: Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

Facteurs: Une approche d'investissement qui cherche à identifier et à investir dans des titres qui présentent certaines caractéristiques quantifiables. Les exemples courants de facteurs comprennent la valeur, la qualité et le momentum. Une stratégie factorielle peut viser un seul facteur ou combiner plusieurs facteurs.

Avec couverture: Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

Investment Grade: Fait référence à la qualité du crédit d'une entreprise. Pour être considérée comme une émission de qualité, la société doit être notée "BBB" ou plus par une agence de notation reconnue. Les sociétés bénéficiant d'une notation de crédit de qualité sont généralement considérées comme présentant un risque plus faible que celles dont la notation est inférieure à la qualité d'investissement, également connues sous le nom d'émetteurs à haut rendement.

Réplication physique: Les fonds physiques investissent directement dans les composants de l'indice de référence.

Méthode de réplication: Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif.

OPCVM: Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.

US Treasuries: Les obligations du Trésor américain sont des titres de créance émis par le gouvernement fédéral américain.

Rendement à l'échéance: Le taux du rendement anticipé d'une obligation si elle est conservée jusqu'à la date d'échéance.

Yield To Worst (YTW): c'est le rendement d'une obligation remboursable par anticipation qui suppose que l'obligation est remboursée par l'émetteur à la première occasion.

Le Yield to Call (YTC): est le rendement d'une obligation remboursable par anticipation qui suppose que l'obligation est remboursée par l'émetteur à la première occasion.

Supplément ESG

Au 30 octobre 2026

Article 6 SFDR (publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers)

Afin de satisfaire aux exigences de l'article 6 du SFDR, nous avons publié des informations sur les risques liés au développement durable dans l'addendum au prospectus disponible sur etf.invesco.com.

Article 8 SFDR

Nous considérons que ce fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales et répond aux critères de l'article 8 du SFDR. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'addendum au prospectus et la méthodologie du fournisseur de l'indice sur etf.invesco.com.

Informations importantes

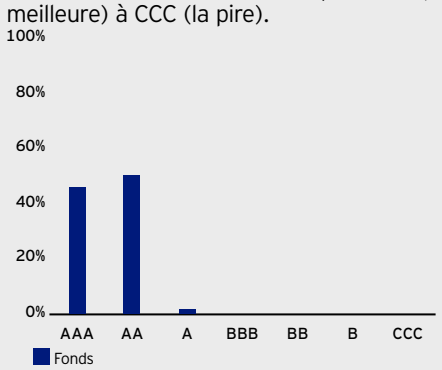
Les informations présentées dans cette section sont fournies à titre purement illustratif et visent à vous aider à mieux comprendre les risques et opportunités potentiels à long terme liés à vos investissements. La fourniture de ces informations n'indique pas comment, ni même si, les facteurs ESG seront intégrés au fonds. Sauf indication contraire dans les documents juridiques d'offre, les informations ESG présentées dans ce document ne modifient ni l'objectif ni la politique d'investissement du fonds et ne restreignent pas son univers d'investissement. Toutes les données relatives aux critères ESG, aux émissions de carbone et à l'exposition à certaines activités commerciales proviennent de MSCI ESG Research. Pour évaluer le profil ESG, le fonds ou l'indice doit comporter au moins 10 titres ou composants, et au moins 65 % de la pondération du fonds doit être couverte par MSCI ESG Research. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie de MSCI sur www.msci.com. Les notations peuvent varier d'une agence de notation à une autre. Une notation peut évoluer au fil du temps et ne constitue pas une garantie des performances futures du fonds.

Profil ESG[1]	Fonds
Notation Fonds ESG (AAA-CCC)	AAA
Score qualité ESG (0-10)	8,8
Score pilier Environnement	8,6
Score pilier Sociale	5,1
Score pilier Gouvernance	6,6
Couverture ESG %	99,5

Empreinte carbone[1]	Fonds
Émissions périmètre 1 (tonnes CO_2e)	8,3
Émissions périmètre 2 (tonnes CO_2e)	19,8
Intensité carbone totale (tonnes CO_2e/USUSD M)	2,4
Intensité carbonique moyenne pondérée (tonnes CO_2e/USUSD M)	1,5

Distribution des notations MSCI ESG[1]

Elle indique la répartition des notations ESG dans l'ensemble du fonds , de AAA (la meilleure) à CCC (la pire).



Dynamique de tendance ESG[1]

Le pourcentage d'entreprises détenues par le fonds ou l'indice dont la notation ESG s'est améliorée (positive), n'a pas changé (stable) ou s'est détériorée (négative) depuis la précédente notation.

Tendance	Fonds
Positive	21,6%
Stable	77,8%
Négative	0,6%
Sans notation	-

Gouvernance d'entreprise	Fonds
l'Indépendance du conseil d'administration	81,0%
Femmes directeurs	40,1%

Filtrage et exclusion des entreprises	Fonds
Violations du Pacte mondial des Nations unies	-
Armes à feu civiles	-
Armes controversées	-
Armes conventionnelles	-
Armes nucléaires	-
Tabac	-
Charbon thermique	-
Sables bitumineux	-
Cannabis à usage récréatif	-

Distribution notation ESG par secteur[1,2]	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	NR
Services de communication	-	-	-	-	-	-	-	-
Consommation discrétionnaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Consommation de base	-	-	-	-	-	-	-	-
Énergie	-	-	-	-	-	-	-	-
Services financiers	40,2%	44,3%	1,1%	-	-	-	-	-
Santé	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Technologie	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
Services publiques	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre	5,8%	6,8%	1,2%	-	-	-	-	-

Glossaire

Notation ESG des Fonds MSCI : La notation ESG du fonds est conçue pour évaluer la résistance de l'ensemble des avoirs du fonds aux risques ESG à long terme, financièrement pertinents, et devrait faciliter la capacité à classer ou à sélectionner les fonds communs de placement et les ETF sur une échelle de notation allant de AAA à CCC. Cette notation vise à fournir une transparence au niveau du fonds et mesure les caractéristiques ESG de l'ensemble du portefeuille. Elle est calculée en établissant une correspondance directe entre les scores de qualité ESG de MSCI et les catégories de notation par lettre. Les leaders ESG sont des fonds ayant une note ESG de AAA ou AA (meilleurs de leur catégorie), et les retardataires ESG sont des fonds ayant une note ESG de B ou CCC.

Score de qualité ESG du MSCI : Calculé comme la moyenne pondérée des scores ESG de la participation sous-jacente, à l'exclusion de toute participation sous-jacente pour laquelle cette information n'est pas disponible. Il est fourni sur une échelle de 0 à 10, 0 et 10 étant respectivement les scores les plus bas et les plus élevés possibles. MSCI évalue les positions sous-jacentes en fonction de leur exposition et de leur gestion des principales questions ESG, qui sont divisées en trois piliers : l'environnement, le social et la gouvernance.

Couverture ESG en % : c'est le pourcentage du fonds et de l'indice de référence pour lesquels la recherche ESG MSCI est disponible.

Émissions CO_2 Périmètre 1 : les émissions directes de Périmètre 1 (tCO_2e) d'une entreprise provenant de ses activités. Les données relatives aux émissions directes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

Émissions CO_2 Périmètre 2 : les émissions indirectes d'énergie (tCO_2e) d'une entreprise dans le cadre de ses activités. Les données relatives aux émissions indirectes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

Intensité carbone totale : mesure l'intensité carbone globale du fonds ou de l'indice et l'efficacité carbone associée à ses participations, sur la base de l'expertise carbone et de la recherche fournies par MSCI ESG Research. Elle utilise les mesures de l'intensité carbone au niveau de l'entreprise (Périmètre 1 + Périmètre 2) par million de USD de chiffre d'affaires. Pour les emprunts d'État, le calcul se fonde sur le total des émissions de dioxyde de carbone du pays par million de USD de PIB.

Intensité carbone moyenne pondérée : mesure l'exposition sous-jacente des fonds aux émetteurs à forte intensité de carbone détenus en portefeuille. Elle correspond à la moyenne pondérée des métriques d'intensité carbone de l'émetteur concerné : émissions de niveau 1 et 2 pour un million USD de revenus pour les obligations d'entreprise et total des émissions carbone par pays pour un million USD de revenus pour les obligations d'État.

Indépendance du conseil d'administration : pourcentage moyen pondéré de membres du conseil d'administration respectant les critères d'indépendances du MSCI.

Femmes siégeant au conseil d'administration : pourcentage moyen pondéré de femmes siégeant au conseil d'administration.

SFDR : s'inscrivant dans le cadre du plan d'action de l'UE pour la finance durable, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) vise à promouvoir la transparence en matière de durabilité, en veillant à ce que les acteurs du secteur des services financiers fournissent aux clients des informations cohérentes sur la durabilité des produits et services qu'ils proposent. Le supplément du fonds et le site Internet de la société de gestion contiennent d'autres informations relatives à la conformité au SFDR.

Article 6 : Cet article oblige, en vertu du SFDR, soit à décrire la manière dont les risques liés à la durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement soit à expliquer les raisons pour lesquelles les risques liés à la durabilité sont jugés non pertinents.

Fonds au sens de l'Article 8 : un fonds qui, conformément aux critères énoncés à l'article 8 du SFDR. promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques et à condition que les entreprises dans lesquelles le fonds investit suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Fonds au sens de l'Article 9 : un fonds qui, conformément aux critères énoncés dans l'Article 9 du SFDR, a un objectif d'investissement durable.

Certaines informations contenues dans le présent document (les « Informations ») proviennent de/sont sous copyright de MSCI Inc., MSCI Solutions LLC ou de leurs sociétés affiliées (« MSCI »), ou de fournisseurs de données (collectivement dénommés les « Parties de MSCI »), et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des signaux ou d'autres indicateurs. Ces Informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les Informations ne peuvent être utilisées pour formuler, et ne sauraient constituer, une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation de quelque titre, instrument ou produit financier, stratégie de trading ou indice que ce soit. Elles ne doivent pas non plus être interprétées comme une indication ou une garantie d'une quelconque performance à l'avenir. Certains fonds peuvent se fonder sur, ou être liés à, des indices MSCI, et MSCI peut percevoir une rémunération en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres indicateurs de mesure. MSCI a mis en place une séparation des informations entre la recherche sur les indices et certaines des Informations. Aucune des Informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment. Pour consulter les informations devant être publiées en vertu du Règlement européen sur la transparence et l'intégrité des activités de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) (Règlement (UE) 2024/3005), veuillez consulter le site www.msci.com/legal/sustainability-and-climate-resources-and-disclosures/msci-sustainability-and-climate-methodologies pour accéder aux publications d'informations relatives à la méthodologie et à l'organisation, ainsi que le site https://www.msci.com/data-and-analytics/sustainability-solutions/esg-ratings pour les publications d'informations relatives au niveau de notation. Les Informations sont fournies « en l'état » et l'utilisateur assume l'entière responsabilité de l'utilisation qu'il fait ou qu'il autorise des Informations. Aucune des Parties de MSCI ne certifie ni ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des Informations, et chacune d'elles exclut expressément toute garantie explicite ou implicite à leur sujet. Aucune Partie de MSCI ne peut être tenue responsable d'une quelconque erreur ou omission liée aux Informations indiquées dans le présent document, ni être tenue responsable pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (notamment la perte de bénéfices), et ce même si elle venait à être avertie de l'éventualité d'un tel dommage.

[1] Les données ESG et carbone proviennent de MSCI au niveau des titres. Tous les indicateurs ESG sont calculés par FE FundInfo, en répliquant la méthodologie MSCI, en utilisant les titres sous-jacents du portefeuille. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie de MSCI www.msci.com

[2] Le tableau de répartition des notes ESG n'inclut pas les positions de trésorerie et peut donc ne pas totaliser 100 %.

MSCI ESG Business Involvement Screening Research : fournit des recherches sur l'implication des entreprises dans les produits et les services, qui permettent aux investisseurs de filtrer les entreprises selon des critères spécifiques motivés par des considérations d'éthique, d'impact, de conformité ou de risque ESG.

Les définitions sommaires de chaque filtrage d'entreprise sont les suivantes :

Violations du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant violé les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les données sont basées sur la recherche sur les controverses MSCI ESG Controversies et le filtrage en fonction du respect des normes internationales MSCI ESG Global Norms.

Armes controversées : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes controversées, notamment les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes biologiques et chimiques, les armes à uranium appauvri, les armes à laser aveuglantes, les armes incendiaires et/ou les fragments non détectables.

Armes conventionnelles : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes conventionnelles ou leurs composants, systèmes et services de support.

Armes nucléaires : pourcentage des entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires entiers, qui fabriquent des composants développés ou sensiblement modifiés pour être utilisés exclusivement dans des armes nucléaires (ogives et missiles), qui fabriquent ou assemblent des plateformes de livraison développées ou sensiblement modifiées pour la livraison exclusive d'armes nucléaires, qui fournissent des services auxiliaires liés aux armes nucléaires.

Armes à feu civiles : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les armes à feu, les munitions pour armes légères, y compris les automatiques et semi-automatiques pour le marché civil. La recherche exclut les produits vendus exclusivement pour les marchés militaire, gouvernemental et des forces de l'ordre.

Tabac : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les produits du tabac, tels que les cigares, les kreteks, le tabac sans fumée, le tabac à priser, le snus, le tabac dissoluble et le tabac à mâcher. Cela inclut également les sociétés qui cultivent ou traitent les feuilles de tabac brut.

Charbon thermique : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec l'énergie provenant du charbon ou qui tirent leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique.

Sables bitumineux : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les sables bitumineux, en particulier, la propriété de réserves et les activités de production.

Cannabis à usage récréatif : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec le cannabis à usage récréatif ou qui en tirent des revenus.

Contact

Services client
E-mail : investorqueries@invesco.com
etf.invesco.com

Publié par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande.

Autorisé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande.

Ce supplément ESG est alimenté par YourSRI, une marque de FE Fundinfo (Liechtenstein).